

La tâche : une priorité pour nous pas nécessairement pour la ministre

Québec, le 23 février 2009

Monsieur Mario Beauchemin
*Président de la Fédération des enseignantes
et enseignants de cégep*

Monsieur Ronald Cameron
*Président de la Fédération nationale des
enseignantes et enseignants du Québec*

Monsieur Jean-Claude Drapeau
Président de la Fédération autonome du collégial

Le 6 octobre 2008, vous me faisiez part de votre mécontentement quant aux décisions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la répartition des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Je désire par la présente apporter quelques précisions.

À la suite du réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux en enseignement supérieur, le gouvernement attribue au cégeps, à compter de 2008-2009, 70,3 millions de dollars afin de maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales. Selon les interventions choisies par chaque établissement collégial, ces nouvelles ressources financières doivent être utilisées pour la réalisation des quatre grands enjeux suivants: contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions, adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante, assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante et, finalement, exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation des cégeps.

Plus spécifiquement, dans la réalisation de ces quatre enjeux, le Ministère a fait part aux cégeps de pistes d'action à privilégier pouvant interpeller le personnel enseignant. Ces pistes portent, entre autres, sur l'ajustement de l'offre de formation aux besoins des régions, sur une amélioration des services aux personnes handicapées ou présentant des troubles d'apprentissage ou des problèmes graves de santé mentale, sur des mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation, sur des activités de mentorat, de perfectionnement, de soutien à l'enseignement et d'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins d'enseignement et également sur le développement et la consolidation de la recherche disciplinaire, pédagogique et technologique.

C'est pourquoi je ne puis partager votre avis selon lequel seulement 10% des sommes du réinvestissement est attribué à l'enseignement. Au-delà des montants alloués spécifiquement pour le personnel enseignant, des sommes additionnelles sont consacrées aux pistes d'action précitées et sont directement affectées à l'enseignement, puisque les ententes de partenariat déjà conclues ou à conclure avec



... SOMMAIRE ...

- Sélection scolaire : le cercle vicieux de la ségrégation 2
- Économie familiale 1960 4
- Figure du mouvement ouvrier 5

les cégeps comprennent plusieurs actions qui supportent le personnel enseignant dans les problématiques vécues en classe, en laboratoire ou en milieu de stage.

Concernant les travaux paritaires sur la profession enseignante, le Ministère a effectivement participé à ces travaux, lesquels se poursuivent avec les trois fédérations enseignantes en vue de cerner les impacts sur les conventions collectives. Le Ministère partage avec les fédérations enseignantes la responsabilité de conclure ces travaux et d'y donner les suites appropriées.

Enfin, lors de l'élaboration des modalités de répartition du réinvestissement, le Ministère a consulté les établissements d'enseignement collégial, conformément à la Loi

sur les collèges d'enseignement général et professionnel qui prévoit que les règles budgétaires sont soumises à la consultation des cégeps avant leur transmission au Conseil du trésor pour approbation. A ce moment, les secteurs des ressources financières et des relations du travail de la Fédération des cégeps ont recommandé au Ministère d'accorder, en ressources enseignantes, 10% du réinvestissement, à la suite d'une étude du réseau sur l'évaluation des besoins et des ressources disponibles.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MICHELLE COURCHESNE

Le comité école et société FNEEQ

Sélection scolaire : le cercle vicieux de la ségrégation

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, était passablement embêtée de répondre aux questions de la journaliste Michèle Ouimet, de La Presse, qui l'interrogeait en février dernier sur l'ouverture d'une école internationale à la CSDM. Le MÉMO, Mouvement pour une école moderne et ouverte, parti de Diane De Courcy, s'est toujours opposé avec acharnement à la sélection scolaire... et voilà que, parvenu au pouvoir, il ouvre une école où n'entrera pas qui veut! Bien en peine de se justifier, madame De Courcy a invoqué la nécessité de combattre l'école privée sur son propre terrain.

La situation est connue : à Montréal en particulier, l'école publique a si mauvaise presse qu'on parle d'un véritable « exode » vers le privé. Les taux de décrochage récemment publiés sont effarants, particulièrement dans une société où savoir et formation sont en passe de devenir le passeport incontournable d'une réalisation individuelle et sociale.

Plusieurs parents ne font plus confiance à l'école publique : c'est le sauve-qui-peut. Le résultat, c'est une véritable reconfiguration de notre système scolaire. Une évolution qui, considérée sous l'angle social, pose un problème d'importance.

Un système d'éducation qui tolère, ou qui encourage par laisser-faire la ségrégation des élèves, faillit dans les faits à sa responsabilité de démocratisation. Or la migration actuelle vers un système à deux vitesses est d'autant plus inquiétante qu'elle s'opère en bonne partie sans réel débat public. Les écoles à projets, une formule populaire qui s'accompagne le plus souvent d'une sélection académique à l'entrée, y participe de manière importante, introduisant dans le système des écoles hybrides, une forme de système privé dans le public. Cette évolution ne semble pas préoccuper le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), qui n'avait en 2006 aucune donnée là-dessus!

Les écoles privées, les écoles à projets, les écoles internationales et l'école publique constituent déjà un véritable

❖ ❖ Suite de la page 2

«marché» scolaire. Le drame, c'est que le renforcement de ce marché soit perçu comme une solution aux problèmes de l'école!

Les défis nouveaux

Face aux défis nouveaux qui se posent aux systèmes scolaires, l'école moderne est bien mal équipée. À l'heure où on la presse de favoriser la réussite du plus grand nombre, sa mission s'inscrit dans une société qui ne la valorise pas, et dans laquelle tout concourt à détourner les jeunes de l'école. Sans compter que ces derniers, ceux-là mêmes qui nous préoccupent lorsqu'il s'agit de taux de réussite sont aussi ceux dont le rapport à l'école est davantage problématique et qui auraient besoin d'un soutien beaucoup plus important, hélas, que celui que l'institution est en mesure de leur apporter.

Dans ce contexte sur lequel on pourrait écrire longtemps, la sélection scolaire se présente comme une porte de sortie individuelle. Les enfants qui peuvent en bénéficier, parce que présentant un potentiel académique suffisant et parce que nés dans une famille qui accepte de payer la note, peuvent être «sauvés»... au prix d'une dégradation supplémentaire du système public.

Que beaucoup de parents qui en ont les moyens choisissent l'école à projet ou l'école privée n'est pas surprenant. Et comme la demande est forte, on sélectionne. Une sélection à deux niveaux, d'ailleurs : selon le potentiel académique, mais aussi, indirectement, selon l'environnement familial. Il y a fort à parier que les familles de ces élèves qui sont prêtes à payer quelques milliers de dollars par année scolaire, se préoccupent d'éducation et vont suivre et soutenir à la maison la progression académique de leurs enfants. Le résultat est que la sélection des effectifs ne permet plus un accès généralisé à une école offrant un soutien et un encadrement serrés, pourtant nécessaires à la réussite de la majorité.

Le choix des parents d'envoyer leurs enfants à une école qui pratique la sélection est donc profondément individuel et s'intègre mal à une vision plus globale de l'éducation. Ce choix rassure les parents et leur donne l'impression que leurs enfants auront accès à un enseignement de meilleure qualité.

Par contre, envoyer ses enfants à l'école publique non sélective peut sembler à la rigueur une décision courageuse, qui relève pour certains d'un choix social et d'un refus de participer à la dégradation des services de l'État, un choix pas toujours évident dans le contexte actuel. Devant ces deux avenues, on peut comprendre que de nombreux parents pensent à leurs intérêts immédiats, à ce qu'ils croient meilleur pour l'avenir de leurs enfants, contribuant ainsi à accentuer les défaillances de notre système d'éducation public. Cette logique du «chacun-pour-soi» fait en sorte que le système part à la dérive, qu'il échappe à tout contrôle politique et social.

Appeler au débat public

Les changements qu'engendre cet état de fait sont beaucoup plus profonds qu'on pourrait le croire et entravent de deux manières importantes la mission de démocratisation que nous avons, comme société, confiée à l'école.

D'abord parce que la ségrégation scolaire accentue le fossé entre les jeunes. Cela ne surprendra personne et les résultats de plusieurs recherches vont dans ce sens. Est-ce bien là ce qu'on cherche comme résultat pour un système scolaire? On peut d'ailleurs raisonnablement avancer que cette ségrégation fait au passage beaucoup plus de tort aux élèves les plus faibles qu'elle n'apporte d'avantages supplémentaires aux plus forts.

Mais il y a pire. Le clivage des effectifs scolaires trouve sa juste correspondance chez les parents des élèves qui sans nécessairement le vouloir, y participent par leur choix. Ainsi, les vives pressions sociales et politiques qui normalement devraient se faire sentir en faveur d'un système scolaire public moderne et efficace n'ont pas le poids nécessaire. Pourquoi se plaindre, pourquoi s'impliquer de manière citoyenne pour une meilleure école publique si on a trouvé, pour nos enfants, un îlot confortable?

La sélection des élèves se présente comme un cercle vicieux, la «solution» renforçant les problèmes qui l'ont rendue populaire. Pas facile de trouver les moyens de provoquer à ce sujet un débat public qui serait pourtant plus que jamais nécessaire.

Économie familiale 1960

Voici des textes provenant d'un manuel scolaire d'économie familiale domestique publiée en 1960 (au Québec).

On peut apprécier ce que 40 années de lutte féministe ont pu changer dans la condition de vie des femmes et des hommes.

FAITES EN SORTE QUE LE DINER SOIT PRÊT, préparez les choses à l'avance, le soir précédent s'il le faut, afin qu'un délicieux repas l'attende à son retour du travail. C'est une façon de lui faire savoir que vous avez pensé à lui et que vous vous souciez de ses besoins. La plupart des hommes ont faim lorsqu'ils rentrent à la maison et la perspective d'un bon repas (particulièrement leur plat favori) fait partie de la nécessaire chaleur d'un accueil.

SOYEZ PRÊTE, prenez 15 minutes pour vous reposer afin d'être détendue lorsqu'il rentre. Retouchez votre maquillage, mettez un ruban dans vos cheveux et soyez fraîche et avenante. Il a passé la journée en compagnie de gens surchargés de soucis et de travail. Soyez enjouée et un peu plus intéressante que ces derniers. Sa dure journée a besoin d'être égayée et c'est un de vos devoirs de faire en sorte qu'elle le soit.

RANGÉ LE DÉSORDRE, faites un dernier tour des principales pièces de la maison juste avant que votre mari ne rentre. Rassemblez les livres scolaires, les jouets, les papiers, etc., et passez ensuite un coup de chiffon à poussière sur les tables.

PENDANT LES MOIS LES PLUS FROIDS DE L'ANNÉE, il vous faudra préparer et allumer un feu dans la cheminée auprès duquel il puisse se détendre. Votre mari aura le sentiment d'avoir atteint un havre de repos et d'ordre et cela vous rendra également heureuse. En définitive, veillez à son confort vous procurera une immense satisfaction personnelle.

RÉDUISEZ TOUS LES BRUITS AU MINIMUM, au moment de son arrivée, éliminez tout bruit de machine à laver, séchoir à linge ou aspirateur. Essayez d'encourager les enfants à être calmes. Soyez heureuse de le voir. Accueillez-le avec un chaleureux sourire et montrez de la sincérité dans votre désir de lui plaire.

ÉCOUTEZ-LE, il se peut que vous ayez une douzaine de choses importantes à lui dire, mais son arrivée à la maison n'est pas le moment opportun. Laissez-le parler d'abord, souvenez-vous que ses sujets de conversation sont plus importants que les vôtres. Faites en sorte que la soirée lui appartienne

NE VOUS PLAIGNEZ JAMAIS S'IL RENTRE TARD À LA MAISON, ou sort pour dîner ou pour aller dans d'autres lieux de divertissement sans vous. Au contraire, essayez de faire en sorte

que votre foyer soit un havre de paix, d'ordre et de tranquillité où votre mari puisse détendre son corps et son esprit.

NE L'ACCUEILLES PAS AVEC VOS PLAINTES ET VOS PROBLÈMES, ne vous plaignez pas s'il est en retard à la maison pour le dîner ou même s'il reste dehors toute la nuit. Considérez cela comme mineur comparé à ce qu'il a pu endurer pendant la journée. Installez-le confortablement. Proposez-lui de se détendre dans une chaise confortable ou d'aller s'étendre dans la chambre à coucher. Préparez-lui une boisson fraîche ou chaude. Arrangez l'oreiller et proposez-lui d'enlever ses chaussures. Parlez d'une voix douce, apaisante et plaisante. Ne lui posez pas de questions sur ce qu'il a fait et ne remettez jamais en cause son jugement ou son intégrité. Souvenez-vous qu'il est maître du foyer et qu'en tant que tel, il exercera toujours sa volonté avec justice et honnêteté.

LORSQU'IL A FINI DE DÎNER, DÉBARASSEZ LA TABLE ET FAITES RAPIDEMENT LA VAISSELLE, si votre mari se propose de vous aider, déclinez son offre, car il risquerait de se sentir obligé de la répéter par la suite et après une longue journée de labeur, il n'a nul besoin de travail supplémentaire. Encouragez votre mari à se livrer à ses passe-temps favoris et à se consacrer à ses centres d'intérêt et montrez-vous intéressée sans toutefois donner l'impression d'empiéter sur son domaine. Si vous-même avez des petits passe-temps, faites en sorte de ne pas l'ennuyer en lui en parlant, car les centres d'intérêt des femmes sont souvent assez insignifiants comparés à ceux des hommes.

À LA FIN DE LA SOIRÉE, rangez la maison afin qu'elle soit prête pour le lendemain matin et pensez à préparer son petit déjeuner à l'avance. Le petit déjeuner de votre mari est essentiel s'il doit faire face au monde extérieur de manière positive. Une fois que vous vous êtes tous les deux retirés dans la chambre à coucher, préparez-vous à vous mettre au lit aussi promptement que possible.

BIEN QUE L'HYGIÈNE FÉMININE soit d'une grande importance, votre mari fatigué ne saurait faire la queue devant la salle de bain, comme il aurait à la faire pour prendre son bain. Cependant, assurez-vous d'être à votre meilleur avantage en allant vous coucher. Essayez d'avoir une apparence qui soit avenante sans être aguicheuse. Si vous devez vous appliquer de la crème pour le visage ou mettre des bigoudis, attendez son sommeil, car cela pourrait le choquer de s'endormir devant un tel spectacle.

EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS INTIMES AVEC VOTRE MARI, il est important de vous rappeler vos vœux de mariage et en particulier votre obligation de lui obéir. S'il estime qu'il a besoin de dormir immédiatement, qu'il en soit ainsi. En

❖ ❖ Suite de la page 4

toute chose, soyez guidée par les désirs de votre mari et ne faites en aucune façon pression sur lui pour provoquer ou stimuler une relation intime.

SI VOTRE MARI SUGGÈRE L'ACCOUPEMENT, acceptez alors avec humilité tout en gardant à l'esprit que le plaisir d'un homme est plus important que celui d'une femme. Lorsqu'il atteint l'orgasme, un petit gémissement de votre part l'encouragera et sera tout à fait suffisant pour indiquer toute forme de plaisir que vous avez pu avoir.

SI VOTRE MARI SUGGÈRE UNE PRATIQUE MOINS COURANTE, montrez-vous obéissante et résignée, mais indiquez votre éventuel manque d'enthousiasme en gardant le silence. Il est probable que votre mari s'endormira alors rapidement; ajustez vos vêtements, rafraîchissez-vous et appliquez votre crème de nuit et vos produits de soin pour les cheveux.

VOUS POUVEZ ALORS REMONTER LE RÉVEIL, afin d'être debout peu de temps avant lui le matin. Cela vous permettra de tenir sa tasse de café à sa disposition lorsqu'il se réveillera.

FIGURES DU MOUVEMENT OUVRIER

Médéric Lanctôt, socialiste, utopiste et patriote, et la Grande Association de défense des ouvriers du Canada

10 juin 1867 – «Une immense procession aux flambeaux parcourait les rues de Montréal; le coup d'œil était magnifique, tout le monde était sur la rue ou dans les fenêtres. En tête de la procession brillait un soleil dont les rayons illuminaient le portrait du héros du jour, puis venait Lanctôt lui-même dans un carrosse tiré par quatre chevaux et suivi de plusieurs milliers d'ouvriers portant des insignes, des inscriptions de toutes sortes, et criant : «Vive Lanctôt!» Jamais on n'avait vu pareil triomphe.» (L.O. David, *Mes contemporains*, 1894)

En effet, plus de 8000 travailleurs, venus de 26 corps de métiers différents, défilant sur le Champ-de-Mars en arborant le drapeau vert-blanc-rouge des Patriotes, dans une ville qui compte encore moins de 100000 âmes et redevenue majoritairement francophone qu'en 1861.... ça tient de la sorcellerie politique!

Et c'est Lanctôt qui avait brassé la marmite en menant un colossal travail d'organisation populaire dans tous les quartiers de la ville pour appuyer sa lutte contre le projet de Confédération et sa volonté de faire mordre

la poussière à Sir George-Étienne Cartier qui s'en faisait le thuriféraire.

La lutte au projet de Confédération

Autour d'un manifeste et d'un journal, L'Union nationale, on retrouve plusieurs jeunes «rouges» libéraux, héritiers des idées républicaines et laïques de l'Institut canadien, et quelques «bleus» dissidents, dont Laurent-Olivier David (l'arrière-grand-père de Françoise David, codirigeante de Québec solidaire), qui nous en a laissé l'appréciation suivante : «Le programme de ces jeunes



gens, unis par un sentiment patriotique, était de combattre, par la plume et la parole, le changement de constitution proposé, de démontrer que ce régime politique, suggéré par Lord Durham pour anglifier le Bas-Canada, finirait par mettre le peuple à la merci d'une majorité antipathique des droits religieux et nationaux du Canada français. Ils dénoncèrent surtout l'intention qu'avait le gouvernement de changer la Constitution sans consulter le pays.»

La création d'un État du Québec indépendant est sur le tapis. C'est autour des

❖ ❖ Suite de la page 5

Canadiens français, au-delà des vieux partis et d'un programme de réforme sociale, que Lanctôt lance sa campagne.

Il compte de nombreux appuis dans les milieux ouvriers, notamment pour avoir défendu ceux des chemins de fer du Grand Tronc, dont l'avocat patronal était nul autre que... George-Étienne Cartier!

L'historien Jean Hamelin a dit de Lanctôt qu'il incarnait surtout une ville, Montréal, «où se posent dans la seconde moitié du XIX^e siècle deux ordres de problèmes : ceux qui relèvent du national et ceux qui relèvent du social. Il est l'un des premiers idéologues Canadiens français à avoir tenté d'en esquisser une synthèse».

La grande Association de défense des ouvriers du Canada

Hamelin nous en dresse le portrait dans le Dictionnaire biographique du Canada :

«Au début de 1867, un grand rêve prend forme : l'union de tous les ouvriers dans une puissante association. Esprit intuitif, Lanctôt croit que l'amélioration du sort des classes laborieuses passe par une libération nationale.

Conçue comme un instrument de libération des classes laborieuses, la Grande Association dans le feu de l'action devient un instrument politique pour parvenir à l'union de tous les Canadiens français. Cette Association est une fédération de corporations de métiers. Elle est dirigée par une Commission où siègent environ 200 représentants des différents corps de métiers représentés au prorata du nombre de leurs membres.»

Du pain, du fer et... des ennuis

Lanctôt utilise alors son prestige de nouveau président pour régler le conflit opposant les maîtres-boulangers à leurs employés. S'étant mis dans la tête d'établir des magasins à bon marché, Lanctôt ouvre alors des boulangeries bon marché pour ravitailler les miséreux, et demande à la population de n'acheter du pain que chez les boulangers qui ont négocié avec leurs employés.

Mais tout cela prend de l'argent, et Lanctôt n'a pas «une tokenne».

Mais ne voilà-t-il pas qu'au cours d'une randonnée sur le mont Royal, un ami lui fait remarquer des pierres bizarres, descend de voiture et s'écrie : «Lanctôt, il y a ici une mine de fer, venez voir!» Il n'en fallait pas plus pour que s'enflamme Lanctôt qui entend acheter la moitié de la montagne. Il vend la seconde moitié à un américain de New York.

L'Union nationale annonce qu'il aura bientôt besoin de 500 à 600 ouvriers pour travailler dans les mines de fer du mont Royal... On devine la suite.

Le projet est chimérique, les magasins à bon marché ont fait faillite.

Il n'a même plus un sou pour ses comités d'élections. Cartier remporte les élections. C'est la fin de la belle aventure.

«L'histoire est ingrate pour les perdants...»

...surtout quand ils ont, comme Lanctôt, un caractère fantasque.», peut-on lire dans une chronique consacrée à la fin de sa vie en Outaouais par Denise Latrémouille.

Avocat, journaliste et homme politique, né le 7 décembre 1838, il est le fils d'Hyppolite Lanctôt qui, ce jour-là, croupit avec d'autres patriotes dans les cachots de la prison du Pied-du-Courant. Il avait participé, en qualité de lieutenant de Charles Hindelang, au combat d'Odelltown.

Coupable de haute trahison, il est déporté en Australie en décembre 1839. Il ne reviendra au pays qu'en janvier 1845. Et d'ajouter Mme Latrémouille : «Comme il arrive souvent que les histoires familiales se répètent, son descendant, Jacques, chef de la cellule Libération, qui enleva le diplomate britannique Cross, connut un sort semblable en 1970».

Médéric Lanctôt fut un élève brillant, mais indiscipliné au Collège de Saint-Hyacinthe où il a, paraît-il, comploté de mettre le feu avec des camarades. Décrocheur à 14 ans, il fait un stage de trois ans comme commis dans une entreprise, et, jeune adolescent, s'inscrit à l'Institut canadien, le 13 octobre 1853.

L'Institut était le repaire des «rouges» et la bête noire du clergé. Lanctôt en rajoute. Une nuit, avec un copain, il brise les vitres du Cabinet de lecture paroissial, fondé pour répandre les «bons» livres édifiants, en opposition à ceux de la bibliothèque de l'Institut.

Il s'éteindra en 1877, à l'âge de 39 ans, à Lucerne, en Outaouais, non sans avoir, une dernière fois, bouleversé la vie politique de la toute nouvelle ville de Hull... mais c'est une autre histoire.

Le Vieux Gustave

Source : *Le Monde ouvrier*, Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)